

Plan de Structuration territoriale

Fiche de poste des emplois d'avenir envisagés par la Fédération

Les emplois dans nos structures fédérales sont le plus souvent des mixtes de plusieurs activités. Ces mixtes permettent notamment une évolution de l'emploi au fur et à mesure de la formation du jeune bénéficiaire.

Sont déclinés ci-dessous :

- Les principales activités liées à une fonction précise
- Des exemples de fiches d'emplois envisagés

1. Principales activités liées aux fonctions

1.1. Agent d'accueil, secrétaire administratif

- Accueillir l'ensemble des personnes présentes sur les installations du club et leur apporter tout type de renseignement
- Gérer les ouvertures et fermetures de la salle d'escalade
- Assurer différentes tâches administratives : saisie des licences, préparation de divers documents (communication du club vers ses adhérents, comptabilité, bureautique)...

1.2. Agent de développement de sa structure

- Mettre en place la promotion des activités
- Développer la communication interne
- Assumer une fonction de management de projet au sein de la structure

- Participer à l'organisation d'évènement

1.3. Ouvreur

C'est un nouveau métier qui s'est développé grâce aux compétitions. Il s'est imposé par l'amélioration qualitative qu'il apporte : les itinéraires d'escalade sur lesquels interviennent des ouvriers de qualité sont plus attractifs que les autres.

L'ouvreur crée les voies d'escalade, assure la maintenance de la SAE et gère les EPI.

En structure artificielle d'escalade, ses activités consistent à :

Gérer l'ouverture (la création d'itinéraires) :

- Programmer l'ouverture sur SAE en tenant compte des différents usagers, de leurs besoins, de l'organisation dans l'espace (sectorisation de l'ouverture, topo de la SAE)
- Préparer l'ouverture : organisation des tâches des ouvriers, préparer l'ensemble du matériel et délimiter/baliser une zone de sécurité (nacelle et autres usagers)
- Ouvrir en toute sécurité
- Ré-ouvrir le secteur au public après vérification de la sécurité en activité



Assurer maintenance et entretien des équipements (SAE et Equipements de protection individuelle dits EPI) : en SAE

- Effectuer les contrôles de routine
- Effectuer la maintenance de niveaux 1 et 2
- Planifier le contrôle principal
- Tenir le cahier de gestion
- Gérer les EPI.

1.4. Moniteur escalade

C'est le professionnel polyvalent qui développe sa structure.

Il construit et met en œuvre le projet de développement de sa structure, il encadre et entraîne ses pratiquants, il assure la gestion administrative. Ses activités principales :

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif



alpinisme

canyonisme

escalade

raquette

randonnée

ski-alpinisme

ffme

 fédération
 française
 de la montagne
 et de l'escalade

- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation

1.5. Equipeur

Ce nouveau métier devient une nécessité pour gérer le parc de sites naturels d'escalade (plus de 2 500 sites répertoriés en France). Historiquement, l'équipement était mis en place par les premiers ascensionnistes dans un but d'assurage individuel. Avec la démocratisation de l'escalade, l'équipement des sites naturels est devenu un équipement collectif qui doit être fiable dans le temps, d'où la nécessité de professionnels compétents.

L'équipeur est un agent qui réalise l'aménagement et l'équipement des sites naturels d'escalade ; il en assure l'entretien et la maintenance. Il doit :

- Assurer la gestion d'un site et coordonner les différents acteurs en présence
- Participer à la préparation d'un chantier d'équipement et/ou d'entretien d'un site en concertation avec les différents acteurs en présence
- Justifier, réaliser et enregistrer les interventions sur un site
- Maîtriser les techniques d'accès et de déplacement sur site dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement
- Exécuter les opérations d'équipement et d'entretien en respectant les règles de sécurité et l'environnement
- Gérer les EPI



2. Exemples de fiches de postes

Fiche de Poste 1 : Moniteur escalade, gestion de projet, agent d'accueil, de secrétariat

Cadre polyvalent qui développe sa structure.

Principales activités

Encadrer et entraîner les pratiquants.

alpinisme

canyonisme

escalade

raquette

randonnée

ski-alpinisme


ffme

 fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

Préparer avec les dirigeants le projet de développement de sa structure puis le mettre en œuvre.

Participer à la gestion administrative de la structure.

Possibilité de gérer les équipements sportifs.

Responsabilité

Le jeune en emploi d'avenir est stagiaire de la formation DEJEPS « Perfectionnement sportif » Mention Escalade. Il est sous la responsabilité d'un tuteur et des dirigeants du club.

Autonomie/initiative

Dans un premier temps, activité en parallèle de responsables bénévoles ou professionnels de la structure pour parvenir petit à petit à l'autonomie : d'une autonomie en application de consignes à une autonomie avec prise d'initiatives.

Les tâches d'encadrement ne pourront commencer en autonomie qu'après [validation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique de la](#) de la formation DEJEPS. L'exécution des tâches pourra alors être réalisée de manière autonome en application des consignes données par le tuteur, et des directives fédérales.

Compétences techniques

Pratiquant de l'activité escalade niveau Passeport rouge

Etre inscrit à la formation DE Escalade

Classification

Groupe 3 de la CCNS

Fiche de poste 2 : Agent de développement, Ouvreur sur SAE, Agent d'entretien et de maintenance sur SAE

Principales activités

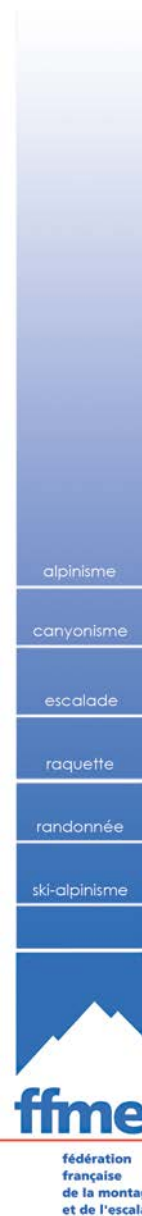
Agent de développement de sa structure, avec des compétences d'ouvreur et agent de maintenance.

Responsabilité

Le jeune travaille sous la responsabilité des dirigeants de la structure et d'un tuteur.

Autonomie/initiative

Dans un premier temps, activité en parallèle de responsables bénévoles ou professionnels de la structure pour parvenir petit à petit à l'autonomie : d'une autonomie en application de consignes à une autonomie avec prise d'initiatives.



Compétences techniques

Réaliser un ensemble de tâches définies dans le cadre de la promotion des activités, de projets de sa structure dont l'organisation d'évènements.

Pratiquant de l'activité escalade niveau ouvrier régional FFME

Bonne capacité aux activités de type « bricolage »

Connaissance de base en bureautique (Word, Excel)

Rigueur, ponctualité, sens de l'organisation

Sens du contact et relationnel

Orienté Sécurité et sensibilisé au respect de toutes les règles de sécurité

Classification

Groupe 3 de la CCNS

Fiche de poste 3 : Equipier de sites naturels d'escalade

Principales activités

Aménager, équiper, assurer maintenance et entretien des SNE

Responsabilité

Le jeune travaille sous la responsabilité des dirigeants de la structure et d'un tuteur, responsable équipement de la structure.

Autonomie/initiative

Dans un premier temps, activité en parallèle de responsables bénévoles ou professionnels de la structure pour parvenir petit à petit à l'autonomie : d'une autonomie en application de consignes à une autonomie avec prise d'initiatives.

Compétences techniques

Pratiquant de l'activité escalade niveau passeport bleu minimum avec pratique régulière en site naturel d'escalade

Bonne capacité aux activités de type « bricolage »

Connaissance de base en bureautique (Word, Excel)

Rigueur, ponctualité, sens de l'organisation

Sens du contact et relationnel

Orienté Sécurité et sensibilisé au respect des règles

Classification

Groupe 2 de la CCNS – Passage au groupe 3 après obtention du CQP Ouvrier Equipier



Autres fiches de postes

D'autres profils sont envisageables en fonction de la structure employeuse (comité ou club) et en fonction des compétences recherchées.

Par exemple, un comité pourra rechercher un :

- Equipieur de SNE et Ouvreur sur SAE,

ou

- Moniteur – équipeur de SNE

alpinisme

canyonisme

escalade

raquette

randonnée

ski-alpinisme

ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade